
Pour la sixième fois, Israël emprisonne un objecteur de conscience druze

Description

Maureen Clare @ The Electronic Intifada @ 31 mars 2014



**Omar Saad a exprimé son refus de servir dans l'armée israélienne alors qu'il était au centre de l'incorporation de Tibériade, le 4 décembre 2013.
(Oren Ziv/ActiveStills)**

Omar Saad, 18 ans, a récemment été condamné à une sixième peine de prison pour son refus renouvelé de servir dans l'armée d'occupation israélienne.

« Je déclare que je vais refuser de servir dans l'armée même si je dois être emprisonné une sixième fois » a écrit Saad, en arabe, sur sa page Facebook, le 23 mars.

Dans sa déclaration de refus du 26 octobre 2012, Omar Saad écrit :

« Je refuse parce que je suis pacifiste, et que je hais toute forme de violence, et je crois que l'institut militaire est le summum de la violence physique et psychologique, et depuis que j'ai reçu votre ordre pour me présenter aux tests militaires, ma vie a complètement changé. Je suis devenu très nerveux et mes pensées se dispersent. Je me souviens de ces milliers de photos dures, et je ne peux même imaginer portant l'uniforme militaire et participant à la suppression de mon

peuple palestinien, combattant mes frères arabes. Je refuse l'incorporation dans l'armée israélienne, comme dans toute autre armée, pour des raisons nationales et morales. Je hais l'oppression, et je rejette l'occupation. »

(Déclaration intégrale sur :

<https://www.facebook.com/login.php?next=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fnotes%2Fsupport-omar-saad%2Fenglish-version%2F434868223235921> ; plus de détails pour l'envoi des lettres sur <http://www.newprofile.org/english/node/421>).

Le groupe anti-militarisation *New Profile* encourage l'envoi de lettres de soutien à Omar Saad, de même que de lettres aux autorités israéliennes leur demandant de libérer Saad, et des lettres aussi à la presse pour qu'elle attire l'attention sur l'emprisonnement de Saad.

Saad, violoniste, a été enrôlé pour la première fois en décembre de l'année dernière après qu'avec ses frères et sœurs, il a tenu une manifestation en musique devant le centre d'incorporation de l'armée israélienne de Galilée, où vit la plus grande partie des Palestiniens dans ce qui est aujourd'hui Israël. Depuis, il a été condamné successivement à six peines de trente jours de prison.

Les autorités israéliennes lui ont également refusé le droit de recevoir un avocat, jusqu'à ce que ces restrictions arbitraires soient abolies avec succès par Adalah, Centre juridique pour les droits de la minorité arabe en Israël.

Saad fait partie de la minorité religieuse druze, laquelle, contrairement à la majorité des citoyens palestiniens d'Israël, est soumise à l'obligation de servir dans l'armée.

Cependant, de plus en plus de jeunes Druzes actuellement refusent leur ordre d'incorporation, s'exposant ainsi à une peine de prison.

Avant d'être emprisonné pour la première fois l'année dernière, Saad a déclaré à Amnesty International : « *Je ne veux pas intégrer l'armée israélienne parce que le gouvernement est responsable de l'occupation (des territoires palestiniens). En tant que Druze arabe, je me considère comme faisant partie du peuple palestinien ; dès lors, comment pourrais-je intégrer une armée qui occupe mon propre peuple ? Je ne vendrai à personne mes convictions et mon identité.* »

Diviser pour régner

Non seulement de plus en plus de jeunes Druzes refusent de servir dans l'armée israélienne, mais ils appellent aussi à l'abolition du service obligatoire pour la communauté druze. De génération en génération, les membres de la communauté disent non à la conscription (voir cette vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=_rNleFhNtDs).

Comme Jonathan Cook l'a écrit pour *The Electronic Intifada* en 2013 : « *La communauté druze est enrôlée dans l'armée depuis les années cinquante. Avec comme conséquence qu'Israël désigne les Druzes comme un groupe distinct du reste de la minorité palestinienne, et qu'il a créé un système éducatif à part pour lui inculquer les valeurs*

sionistes. ».

Aujourd'hui, Israël se lance dans de nouvelles tentatives pour enrôler dans son armée les jeunes de la communauté chrétienne palestinienne, laquelle représente environ 125 000 personnes, soit 9 % de la population palestinienne ayant la citoyenneté israélienne. Comme pour la communauté druze, Cook a écrit qu'Israël tente d'exploiter les différences religieuses pour isoler les chrétiens du reste de la société palestinienne et briser la solidarité communautaire palestinienne.

Nadim Nashif, directeur de Baladna, Association pour la jeunesse arabe, a écrit pour *The Electronic Intifada* la semaine dernière :

« Beaucoup dans la communauté de 1948 (citoyens palestiniens d'Israël) voient que la préservation de notre identité palestinienne est notre principal combat. Malheureusement, comme dans les pays voisins, la communauté palestinienne n'est pas à l'abri du phénomène du sectarisme.

« Au surplus, le sectarisme est provoqué par la politique du « diviser pour régner » pratiquée par l'État qui refuse de nous reconnaître en tant que minorité palestinienne unique, qui ignore toute intervention policière quand il s'agit de violences contre les Arabes mais qui fait preuve de discrimination quand il s'agit de nous et de multiples manières.

« Entrer dans une armée qui commet des crimes flagrants contre notre peuple à Gaza, en Cisjordanie et en Israël, n'améliorerait pas la situation des Palestiniens. Entrer dans un appareil militaire ne ferait que fissurer notre identité et apporterait notre aide à un système immoral qui viole les droits de notre peuple. »

The Electronic Intifada : http://electronicintifada.net/blogs/maureen-clare-murphy/israel-jails-druze-conscientious-objector-sixth-time?utm_source=El+readers&utm_campaign=2c2ac374ae-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_e802a7602d-2c2ac374ae-299171081

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

date créée
2014/04/02